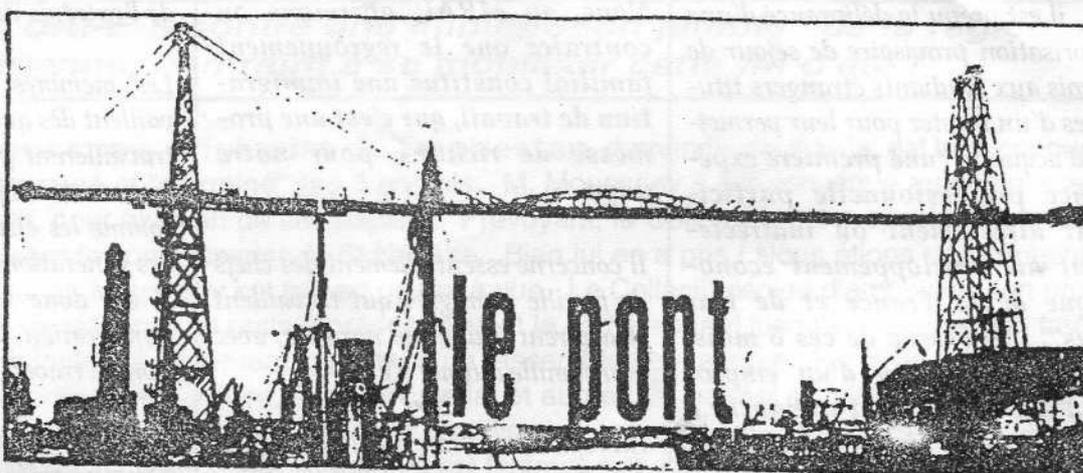




mouvement  
contre  
le racisme  
et pour l'amitié  
entre les peuples



# transcouleur

## Y a-t-il des limites à la surenchère raciste et xénophobe du gouvernement ?

### SOMMAIRE

#### Edito

Y a-t-il des limites à la surenchère raciste et xénophobe du gouvernement ?

2 - Septembre 2011: situation des Roms à Nantes.

3 - Pas de vacances pour les personnes sans papiers et leurs soutiens !

4 - Hommage à Jean Rabu

5 - 17 octobre 1961-2011 50ème anniversaire.

6 - "Octobre à Paris" (film)

7 - Le MRAP prend acte...

Cet été 2011, Monsieur Guéant, Ministre de l'Intérieur, s'est livré à un florilège de déclarations qui stigmatisent violemment les immigrés, qu'ils soient Français ou étrangers.

*" Les deux tiers des échecs scolaires, c'est l'échec des enfants d'immigrés "*

*" Les délinquants roumains représentent un déferé sur dix à Paris, et près de la moitié des interpellés sont des enfants ou des adolescents "*

*" Le quart des étrangers qui ne sont pas d'origine européenne sont au chômage "*

Et, à Marseille, *" il y a une immigration comorienne importante qui est la cause de beaucoup de violences "*

Il y a dans tous ces propos une véritable incitation à la haine raciale, des discriminations et diffamations à caractère raciste.

La France interdit les statistiques ethniques. D'où M. Guéant sort-il ses chiffres sur l'échec scolaire ? L'OCDE qui n'est pas vraiment un organisme gauchiste souligne *" les élèves issus de l'immigration sont doublement pénalisés. Ils vivent dans un milieu social défavorisé et fréquentent un établissement au profil socio-économique plus défavorisé "*. L'école creuse encore les inégalités sociales plus qu'elle ne les corrige.

Qui est responsable de cet état de fait, sinon le gouvernement qui supprime 16 000 postes d'enseignants et fait subir aux populations les plus pauvres les conséquences de sa désastreuse politique ultralibérale ?

Octobre 2011

N° 87



Qui, sinon le gouvernement, empêche les familles Roms, roumaines ou bulgares, de travailler en multipliant les obstacles insurmontables pour obtenir un emploi : durée limitée à 3 mois pour y parvenir, versement par l'employeur d'une taxe de 900 euros à l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), délais interminables pour constituer les dossiers... Comment reprocher à ces personnes d'avoir recours à des expédients pour survivre !

Qui, sinon le gouvernement, met tous les délits dans le même panier, confondant le simple défaut de titre de séjour, la mendicité ou la vente à la sauvette qui ne mettent pas en cause la sécurité des personnes, avec les agressions et activités mafieuses ?

Que penser de la nomination de Monsieur Arno Klarsfeld au poste de Directeur de l'OFII ? Il a laissé aux associations de défense des droits des étrangers un bien mauvais souvenir : en juillet 2006, M. Sarkozy, alors Ministre de l'Intérieur, l'a nommé " médiateur du gouvernement " pour l'application de la circulaire permettant de régulariser des familles ayant des enfants scolarisés. Cette régularisation fut illusoire pour beaucoup de familles et M. Klarsfeld ne s'était pas illustré alors par sa volonté de résoudre des problèmes humains douloureux.

On peut d'ailleurs toujours douter de cette volonté : mercredi 21 septembre 2011 sur France Inter, il répond à une journaliste qui l'interroge sur les 30 000 reconduites à la frontière, arbitrairement décidées cette année " *les préfets ont besoin d'un aiguillon... [sinon] ils ne font pas ce travail de renvoyer, non pas vers la mort, non pas vers Auschwitz...*". Quelle franchise pour dire que les préfets ont du mal à faire " le sale boulot " !

**Cette politique entretient en France un climat détestable, qui légitime trop souvent dans l'opinion publique le racisme et les discriminations.**

**Malgré la loi qui les interdit, les discriminations persistent largement. A compétences égales, quatre fois sur cinq, les employeurs choisissent, hélas, le candidat en fonction de son patronyme, sa couleur de peau, son lieu de résidence...**

Un fait, tout récent, illustre bien cette injustice de la société et la désespérance des populations discriminées : une maman a obtenu de la justice de changer les prénoms de ses enfants, espérant pour eux un avenir meilleur.

Il est urgent que tout cela change. Le MRAP se bat pour que , demain, les parents n'aient plus à changer les prénoms de leurs enfants, pour que cessent les discriminations, à commencer par celles que pratiquent certains politiques, au plus haut niveau de l'État.

**Le MRAP se bat pour une société autre : tous pas pareils, et tous égaux.**

**Françoise Thoumas**



## Septembre 2011 : situation des Roms à Nantes.

En 2007, de 1000 à 1500 personnes Roms de Roumanie sont arrivées dans l'agglomération nantaise. Beaucoup d'entre elles venaient d'Italie dont elles avaient été chassées par le gouvernement Berlusconi. Elles se sont installées " illégalement " sur des terrains appartenant souvent aux collectivités territoriales : mairies, conseil général...

Après bien des difficultés et des négociations difficiles (des comités de soutien en lien avec les associations s'étaient constitués), la Ville de Nantes avait créé 3 terrains dits conventionnés où 20 familles disposaient de mobil-homes et d'un accompagnement social (accès aux soins, à la scolarisation des enfants, accès à une formation professionnelle et à la recherche d'emplois).

Les personnes qui n'avaient pu bénéficier de ce dispositif vivaient dans une très grande précarité, allant de terrains en terrains au gré des expulsions. Actuellement, ces 20 familles se répartissent en 3 groupes :

- certaines sont " intégrées " : accès à un logement pérenne, à un travail,
  - d'autres sont reparties en Roumanie,
  - les dernières sont encore sur le terrain conventionné qui doit fermer prochainement.
- On ne sait rien de leur avenir.

**Depuis leur arrivée, les associations ont tissé des liens avec les Roms. La défense de leurs droits n'a jamais cessé . Quels en sont les résultats ?**

La population Rom dans l'agglomération serait actuellement d'à peine 1000 personnes.

**8 petites communes de la périphérie nantaise** ont accepté de créer des terrains où des mobil-homes ou des caravanes permettent un hébergement décent, destiné chaque fois à un petit nombre de familles (de 2 à 9). Ceci s'accompagne d'un suivi social assuré surtout par des associations de bénévoles et des voisins de bonne volonté : alphabétisation, recherche de travail, soutien scolaire, accès aux soins... Cela représente en tout une cinquantaine de familles .

**A Nantes et dans certaines "grosses" communes périphériques**, la situation est bloquée : refus, voire hostilité des maires à toute solution d'installation pérenne. Les familles Roms occupent des terrains squattés dont elles sont expulsées régulièrement. D'où des déménagements incessants avec des caravanes plus que branlantes, vers des terrains de plus en plus éloignés et dispersés : difficultés d'accès à l'école... Médecins du Monde assure le suivi pour les soins. Mais tout devient de plus en plus difficile.

**En conclusion**, là où les mairies sont partie prenante, il y a des perspectives positives qui s'élaborent, malgré les difficultés d'accès à l'emploi, l'isolement.

Ailleurs, les collectifs et associations dépensent beaucoup d'énergie à essayer de dialoguer avec les maires, à gérer les conséquences des ordres d'expulsion : le travail du réseau d'avocats qui défendent les étrangers permet quelquefois d'obtenir des délais prononcés par le Tribunal. Il y a aussi à gérer évidemment le stress des personnes Roms. La plupart d'entre elles expriment leur volonté de vivre en France pour y trouver un emploi, y élever leurs enfants. Elles souhaitent des logements ; bref, elles voudraient bien vivre " comme tout le monde ".

Le collectif Romeurope de l'agglomération nantaise vient de s'adresser aux élus municipaux du département. Alors que le Conseil de l'Europe insiste sur " l'importance de l'action locale et régionale pour améliorer la situation des populations Roms ", les fonds consacrés à leur intégration ne sont pas utilisés car il existe des blocages tant au niveau national que local. Le collectif Romeurope demande que les élus développent " des projets innovants, pragmatiques et respectueux des Droits de l'Homme "

**Françoise Thoumas**

# **Pas de vacances pour les personnes sans papiers et leurs soutiens !**

**Pendant l'été, dans la région nazairienne, les Collectifs de Soutien aux Personnes Sans Papiers (CSPSP) et Uni-Es Contre une Immigration Jetable (UCIJ) n'ont pas chômé !**

Alors que nous apprenions, par la coordination grand-ouest des sans-papiers, l'arrestation et la conduite en Centre de Rétenion Administrative (CRA) de familles entières, les Collectifs nazairiens se sont mobilisés à deux reprises pour protéger deux familles demandeuses d'asile et habitant Saint-Nazaire. Il s'agit de deux familles aux histoires un peu similaires car venant d'Azerbaïdjan et avec un des parents d'origine arménienne.

Ces deux familles ont été en butte dans leur pays à des persécutions qui vont parfois jusqu'à l'assassinat. De nombreux rapports internationaux mettent en évidence le racisme entre azéris et arméniens s'exprimant avec une grande violence dans leurs pays. L'histoire de ces pays, avec la guerre du Haut-Karabagh en toile de fond, peut nous éclairer sur cette situation.

Et pourtant, l'asile a été refusé à ces deux familles, les preuves (personnelles) apportées n'étant pas estimées suffisantes par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA). C'est lorsque ces familles reçoivent le dernier refus que le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) leur envoie un courrier leur demandant de quitter **aussitôt** leur logement !

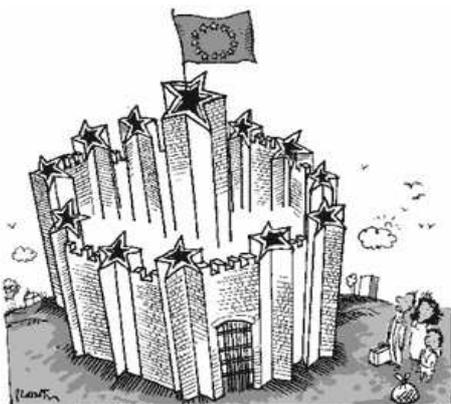
- Où peuvent aller ces familles, l'une avec deux filles de 9 et 2 ans, l'autre avec 3 enfants de 5 ans, 3 ans, 9 mois alors qu'elles n'ont ni autorisation de travail, ni revenu et qu'elles risquent la mort en retournant dans leur pays ?
- Comment peuvent-elles continuer leurs démarches pour régulariser leur séjour ? Et notamment faire un ré-examen des demandes d'asile, de nouvelles preuves leur étant parvenues entre temps.

**Après le 22 mars 2011, ce fut une nouvelle fois le 8 août**, la presse étant présente y compris FR3, que les Collectif UCIJ et CSPSP ont pu mobiliser une trentaine de personnes au pied des immeubles des quartiers ouest de Saint-Nazaire. Elles ont bloqué l'accès au logement. Les personnes représentant le CADA venues pour obtenir les clefs et faire l'état des lieux n'ont pu que constater qu'elles ne pouvaient pas pénétrer dans les appartements pour ce faire !

***Soulagement des familles ! Même si, dorénavant, elles doivent toujours vérifier avant d'ouvrir leur porte, si ce n'est pas la police qui vient les chercher ! Angoisse perpétuelle ! Mais elles savent que nous répondrons présents pour empêcher l'inacceptable.***

Le Collectif UCIJ a également été à l'initiative d'un parrainage républicain le 1er juillet à la mairie de Saint-Nazaire, avec le soutien et la participation des élus du Parti Socialiste, du Parti Communiste, des Divers Gauche et d'Europe Écologie Les Verts, en présence de nombreux-x militant-es. Il a sollicité également le soutien de nombreux élus (députés nationale et européenne, Président de Conseil Général).

**Les Collectifs nazairiens sont heureux de constater que la solidarité est toujours à l'œuvre, même en plein été !**



Ils savent néanmoins que la mobilisation ne doit pas faiblir car il reste à obtenir dans un premier temps la régularisation de ces familles, alors que les restrictions au droit d'asile et à l'accès au séjour sont de plus en plus fortes de la part du gouvernement.

**Ceci sans perdre de vue l'objectif final : le droit de circulation et d'installation pour tous et toutes, revendication qui cimente nos Collectifs nazairiens.**

**Marie-Elisabeth Allaire**

## Hommage à Jean Rabu



Il fut un compagnon militant sans faille au sein du MRAP. Nous avons organisé ensemble en lien avec les Clubs UNESCO dont il était le président pour la région des Pays de Loire, des colloques, des concerts, des expositions sur l'antisémitisme, l'immigration l'apartheid, l'homosexualité.

Avec son épouse Odette, il dénonçait sans relâche les injustices flagrantes des lois Stoléru, Bonnet, comme celles dont sont victimes actuellement les sans papiers. Il fut président du MRAP pendant quelques années dans le département. Un homme de cœur, de convictions, fidèle à ses idéaux. C'était un érudit, qui par sa simplicité savait nous aider à réaliser nos projets.

Il fut membre fondateur de l'association " **Pays de Loire Gaza Jérusalem** " : il tenait à défendre les droits du peuple palestinien niés par Israël.

Dans les années 70, il a su sensibiliser le MRAP national à la nécessité de soutenir la création d'un État Palestinien.

Jean avait comme priorité de valoriser toute personne dans sa culture, y compris les laissés-pour-compte comme les SDF ; pour Jean toute personne mérite le respect.

Que ce soit dans le cadre de ses missions " Clubs Unesco ", ou encore à travers son parcours militant, ou lors de voyages, il s'est beaucoup investi auprès des jeunes.

Les échanges ont toujours été pour lui une priorité. Comme le bénévolat, ce sont des outils de proximité indispensables pour se connaître et s'apprécier dans la vie de quartier.

Je cite Jean :

*" Nous devons tout faire pour que nos relations restent vivantes et ouvertes dans tous les domaines de la culture, des arts, de l'économie. Faisons confiance à nos jeunes générations et aidons-les à progresser dans la voie de la solidarité entre les individus, vers l'Amitié et la Paix."*

**J. C. Valomet**

# 17 octobre 1961- 17 octobre 2011

50ème anniversaire

## Vérité et justice

---

---



Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par Maurice Papon, préfet de police de Paris. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce jour-là et les jours qui suivirent, des milliers de ces manifestants furent arrêtés, emprisonnés, torturés ou, pour nombre d'entre eux, refoulés en Algérie. Des centaines perdirent la vie, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes des forces de police.

Cinquante ans après, la vérité est en marche. Cependant, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées – en particulier la guerre d'Algérie – non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraînés, comme ce crime d'État que constitue le 17 octobre 1961. Certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des "bienfaits de la colonisation", à célébrer le putsch des généraux à Alger contre la République, et le pouvoir

encourage les nostalgiques de l'Algérie française et de l'OAS.

[...]

On ne construit pas la démocratie sur des mensonges et des occultations. Cinquante ans après, il est temps :

- que les plus hautes autorités de la République reconnaissent les massacres commis par la police parisienne le 17 octobre 1961 et les jours suivants comme un crime d'État ;
- que la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie soit supprimée ;
- que la liberté d'accès aux archives soit effective pour tous, historiens et citoyens ;
- que la recherche historique sur ces questions soit encouragée, dans un cadre franco-algérien, international et indépendant.

*Ce texte est extrait de l'appel publié par le collectif "17 octobre" (<http://www.17octobre61.org/>) qui invite toutes les associations, organisations (syndicats, partis politiques...) à le signer. Il est également publié dans l'ouvrage "le 17 octobre 1961 par les textes" coordonné par l'association "Sortir du colonialisme".*



## "Octobre à Paris", film de Jacques Panijel

Ce film de Jacques Panijel est le premier consacré à la démonstration des Algériens, le 17 octobre 1961, contre le couvre-feu auquel ils étaient soumis. Il retrace la préparation et le déroulement de cette manifestation sauvagement réprimée sous l'autorité d'un préfet nommé Maurice Papon.

Longtemps interdit, présenté à Paris en mai 1968 en même temps que "*La Bataille d'Alger*" de Gillo Pontecorvo, il ne recevra son visa d'exploitation qu'en 1973. Complété par un avant-propos de Mehdi Lallaoui, **il sortira en salle le 19 octobre 2011.**

---

## Le MRAP prend acte

de l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris, rendu le 15 septembre 2011, sur les propos de l'ex-ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, lors de l'Université d'été de son parti en 2009.

Pour rappel, il s'était exprimé en face d'un jeune militant UMP, Amine Benalia-Brouche, en considérant que "**quand il y en a un, ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes**". Il est clair que ces propos, tenus devant des journalistes et un cameraman, visaient les personnes d'origine arabe et non les "Auvergnats".

La Cour d'Appel de Paris a dans un premier temps, validé l'analyse du MRAP selon laquelle il s'agissait là de propos constitutifs d'une injure à caractère raciste.

En revanche, la Cour d'Appel n'a pas retenu le caractère public de cette infraction, mais a considéré qu'elle avait été commise dans un lieu "privé".

Le MRAP entend saisir le Conseil Constitutionnel pour faire examiner la conformité de cette interprétation à la loi applicable en matière de délit de presse (tels que l'injure).

Il étudiera également un recours devant la Cour de Cassation.



---

### *Pour connaître et adhérer au M.R.A.P.*

Site national : <http://www.mrap.asso.fr>

**NANTES**

**Permanence tous les mercredis de 14h.30 à 16h.**

Maison des Associations - 11, rue du Prinquiau - 44 100 - Nantes -  
Tél./Fax/Répondeur 02 40 58 08 09 ; courriel [mrapnantes@hotmail.com](mailto:mrapnantes@hotmail.com)

**St.Nazaire**

**Point de rencontre tous les 2èmes lundis du mois à 20h.30**

Maison des Associations (Agora) - 2bis rue A. de Mun - 44 600 - Saint-Nazaire  
Tél./Fax./Répondeur : 02 40 53 32 35 ; courriel [mrap-saint-nazaire@orange.fr](mailto:mrap-saint-nazaire@orange.fr)  
Web : <http://mrap-saintnazaire.org>